



Forces spéciales : création du commando Ponchardier de la Marine nationale

La Force maritime des fusiliers marins et commandos (FORFUSCO) compte une nouvelle unité, le commando *Ponchardier*, qui a reçu, le 11 septembre 2015 à Lorient, son fanion décoré de la croix de Guerre 1939-1945, au cours d'une cérémonie présidée par le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian. Composé d'environ 150 personnels, **le commando *Ponchardier*** compte 4 escouades et 1 élément de commandement. L'escouade « mer » met en œuvre des moyens d'insertion maritime à longue distance et d'action au large des commandos marine : embarcations rapides de type ECUME (Embarcation Commando à Usage Multiple Embarquable), ETRACO (Embarcation de Transport Rapide pour Commandos) et FUTURA (embarcation pneumatique à gonflage rapide). L'escouade « terre » est spécialisée dans la mobilité terrestre des opérations spéciales : véhicules de patrouille spéciale et véhicules légers de reconnaissance et d'appui. L'escouade « 3 D » assure l'insertion, par voie aérienne, des capacités des commandos marine, notamment en mer : parachutes spéciaux, personnels et matériels de largage. L'escouade « moyens spéciaux » regroupe les armes et

munitions spéciales. **Les « commandos marine »**, qui agissent en haute mer et de la mer vers la terre, effectuent aussi des opérations spéciales à terre. Ils participent aux actions de l'État en mer, à savoir la lutte contre les narcotrafics, l'immigration clandestine et la pêche illégale. Ils sont également engagés dans les opérations extérieures (Opex) à dominante maritime (lutte contre la piraterie au large de la Somalie) et à dominante terrestre (lutte contre le djihadisme dans la bande sahélo-saharienne). Totalisant 650 marins, ils sont répartis au sein de 7 unités, dénommées « commandos » et qui portent le nom d'un officier qui s'est illustré au combat : 5 de combat, *Trépel*, *Jaubert*, *de Monfort*, *de Penfentenyo* et *Hubert* ; 2 d'appui, *Kieffer* et *Ponchardier*. Les commandos de combat disposent de capacités communes : combat commando, renseignement, action d'environnement et maîtrise de tous les modes d'infiltrations terrestre, nautique et aéronautique. Toutefois, chacun s'est spécialisé : *Trépel* et *Jaubert* dans le contre-terrorisme, la libération d'otages et l'assaut en mer ; *de Monfort* et *de Penfentenyo* dans la neutralisation et l'observation ; *Hubert* dans le contre-terrorisme, la libération d'otages et l'action sous-marine ; *Kieffer* dans le commandement de groupes de forces spéciales, la guerre électronique, la cynotechnie (chiens), les drones et la lutte contre les risques NRBC (nucléaire, radiologique, biologique et chimique) ; *Ponchardier* dans les moyens nautiques, terrestres, la troisième dimension et les armements. **La FORFUSCO** compte environ 2.300 personnels militaires et civils, répartis dans 18 unités sur 10 sites en France. Les unités de « fusiliers marins » assurent : la protection et la défense de tous les sites sensibles de la Marine nationale ; la protection, à terre et en mer, de ceux des armées de Terre et de l'Air déployées à l'étranger ou en Opex ; la protection des navires civils d'intérêt stratégique ou particulièrement exposés à des menaces maritimes (piraterie). Les unités de commandos marine constituent les forces spéciales de la Marine. La FORFUSCO, basée à Lorient sauf *Hubert* installé à Toulon, est l'une des composantes de la Marine, qui compte également la Force d'action navale, la Force océanique stratégique (sous-marins nucléaires lanceurs d'engins) et la Force de l'aéronautique navale.

Loïc Salmon

[Forces spéciales : outil complémentaire des forces conventionnelles](#)

[Tigre 2 : exercice franco saoudien d'opérations spéciales](#)

[De la cavalerie aux forces spéciales, l'histoire du 13ème Régiment de dragons](#)

[parachutistes](#)